

République Française

**Département de la
MOSELLE**

**Arrondissement de
METZ-CAMPAGNE**

**Nombre de Conseillers
élus : 15**

**Conseillers en fonction :
15**

Conseillers présents : 14

Procuration : 1

Absents excusés : 0

Absents : 0

Date de la convocation

27/02/2026

Délibération 07/2026

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 057-215702564-20260319-DELIB_072026-DE

COMMUNE DE GRAVELOTTE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2026

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLOTING Michel

Membres présents :

TORLOTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis– DONVAL Denis - SCHURCH
Christophe – MULLER Hervé - DAUBENFELD Nadine - CLEVER Nathalie – GRANDPIERRE
Marie-France – GAILLOT Emilie – Aurélie LOUIS - Christophe POTIER– SORNETTE
CHMIELOWIEC Cyrielle - PIERRE Sébastien

Procuration :

-APPERT Ségolène

APPROBATION DEVIS POSE ECHELLE A CRINOLINE BATIMENT « ESPACE LES ALOUETTES »

Considérant l'exposé de Monsieur Dominique BRIOUX, 1er adjoint au Maire, proposant la pose d'une échelle à crinoline dans le bâtiment communal « Espace des Alouettes » afin de faciliter et de sécuriser l'accès au groupe extérieur de la pompe à chaleur situé sur le toit du bâtiment ;

Considérant que la pose d'une échelle de ce type n'avait pas été prévue dans le projet initial de réhabilitation de l'ancien musée ;

Considérant la nécessité d'assurer un accès sécurisé pour les opérations d'entretien et de maintenance de l'installation technique ;

Considérant le devis présenté par la société L'Échelle Européenne, située à Jouy-aux-Arches, pour la fourniture et la pose d'une échelle à crinoline, pour un montant de 3 036 € HT, fourniture et pose incluses ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DECIDE

D'approuver le devis présenté par la société L'Échelle Européenne pour la fourniture et la pose d'une échelle à crinoline dans le bâtiment communal « Espace des Alouettes », pour un montant de 3 036 € HT.

PRECISE

Que cette échelle sera installée dans le SAS central du bâtiment.

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer le devis correspondant ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de ces travaux.

Adopté à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 057-215702564-20260319-DELIB_072026-DE

Pour extrait conforme

GRAVELOTTE le 09 mars 2026

Le Maire,

Michel TORLOTING

